

Hauteville-sur-Mer

Les zones de pêche à pied doivent être conservées

La Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers de loisirs et sportifs de France (FNPPSF) regroupe 250 associations, de pêche en bateau et de pêche à pied. Lors du 41^e congrès, présidé par Jean Kiffer, différentes commissions ont présenté leurs travaux.

Pêche à pied

Jean Lepigouchet, du Comité 50, a rappelé que l'accès et la circulation dans les installations conchylicoles ne sont toujours pas réglementés. En cause, des conchyliculteurs ne voulant pas que des pêcheurs à pied viennent dans leurs concessions de moules ou d'huîtres. « **La Délégation à la mer et au littoral (DML) prévoit un droit de passage car le domaine maritime est public. La DML a donc proposé un texte pour que la circulation soit tolérée dans les concessions, sous réserve du respect des installations.** »

Une harmonisation de la réglementation de la pêche à pied sur tout le littoral atlantique est également souhaitée.

Pêche en bateau

L'Agence des aires marines protégées (AAMP) propose des zones de non-pêche, en des lieux habituellement fréquentés par des pêcheurs à pied. La FNSSF est contre.



Venus de toute la France, des représentants de diverses associations de pêche de loisirs se sont retrouvés au centre Azureva d'Hauteville.

Environnement

La FNSSPF rappelle que les pêcheurs de loisirs ne polluent pas : « **80 % de la pollution vient des re-**

■ Initiation au char à voile

Vendredi 9 mai, 10 h 30 à 12 h, école de voile. Initiation au char à voile. Tu aimes la vitesse et les sensations fortes ? Alors, viens essayer le char à voile. À partir de 10 ans. Durée 1 h 30. Tarif : 12 €. Contact et réservation : 02 33 47 51 80, tourisme-montmartin@wanadoo.fr, www.otcm.fr

jets terrestres et 20 % de la mer dont 1 % imputable aux plaisanciers. »

■ Initiation à l'escalade

Vendredi 9 mai, 15 h 30 à 17 h, centre d'escalade, 5, rue du Champ-Dolent, Montmartin-sur-Mer. Initiation à l'escalade pour les 5-7 ans. En intérieur (une des plus grandes salles d'escalade spécialisée de l'Ouest de la France, jusqu'à 13 m de haut et des dévers impressionnants). Tarif : 10 €. Contact et réservation : 02 33 47 51 80, tourisme-montmartin@wanadoo.fr, www.otcm.fr